

## EPREUVE DE FRANÇAIS B

Durée : 4 heures

### PRESENTATION DU SUJET

L'épreuve porte sur un des deux thèmes au programme de Lettres et Philosophie. Elle comprend deux exercices :

- le résumé d'un texte de 1400 à 1800 mots environ, à réaliser dans un nombre défini de mots, dont le sujet est en rapport avec un des thèmes au programme, noté sur 8 points.
- une dissertation dont le sujet est tiré du texte et qui est notée sur 12 points.

L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques durant l'année 2010-2011 s'appuyait sur les thèmes de l'Argent et du Mal étudiés à travers les œuvres littéraires et philosophiques suivantes :

Thème 1 : « L'argent »

- **La Philosophie de l'argent** (Georg Simmel) [Partie analytique - 3ème chapitre - sections 1 et 2 - traduction Sabine Cornille et Philippe Ivernel - PUF Quadrige].
- **L'Argent** (Émile Zola).
- **L'Avare** (Molière).

Thème 2 : « Le mal »

- « **Profession de foi du vicaire savoyard** » (Jean-Jacques Rousseau) [Livre quatrième d'« **Émile ou de l'éducation** »] ; depuis « Mon enfant, n'attendez de moi ni des discours savants ni de profonds raisonnements. Je ne suis pas un grand philosophe, et je me soucie peu de l'être. » Jusqu'à « J'ai fait ce que j'ai pu pour atteindre à la vérité ; mais sa source est trop élevée : quand les forces me manquent pour aller plus loin, de quoi puis-je être coupable ? C'est à elle à s'approcher. ».
- **Macbeth** (William Shakespeare) [traduction Pierre-Jean Jouve, préface G. Wilson Knight, Éditions Garnier-Flammarion].
- **Les Âmes fortes** (Jean Giono).

Le sujet proposé pour la session 2011 portait sur le second thème.

### COMMENTAIRE GENERAL DE L'ÉPREUVE

#### RESUME

a) Le texte proposé était extrait de l'essai d'Olivier ABEL « Justice et Mal » in A. GARAPON et D. SALAS, *La Justice et le mal*, Editions Odile Jacob, 1997.

#### Proposition d'analyse du texte d'Olivier Abel

**Avant de penser la Justice, que disent les discours sur le mal extrême ?**

Les discours *innombrables* et très *divers* sur le Mal notent toujours son caractère *indicible*.

## Caractéristiques des trois principaux types de discours sur le mal extrême

L'accusation qui le *dénonce* pour l'*éradiquer* *vire rapidement* à la polémique sur *les causes* possibles de ce qu'elle considère *pourtant* insensé ou « *injustifiable* ».

Les *plaignants* expriment l'*accablement* engendré par l'aspect *irréversible* d'un préjudice *imprévu* et ressassent leur *désarroi* face à « *l'insoutenable* ».

Le *récit* qui *rassemble* les deux points de vue peinant à *rationnaliser* « *l'inexplicable* » tente de le *signifier* travers la révolte de Job, la fatalité tragique ou les mythes. Cependant sans origine ni signification, le mal échappe au récit qui *toujours* le poursuit.

## Les discours religieux et philosophiques recèlent le même paradoxe

La *théologie* propose sans trancher (ce qui fait son prix) des *explications contradictoires*. Dieu est-il cruel ou impuissant ? L'*homme* est-il responsable du mal comme l'affirme Pelage ? Ou le reçoit-il en héritage de la faute originelle comme le pense Augustin ? Mais la question de sa *démessure* reste entière.

*Leibniz* *dédramatise* le mal qui marquerait la limite de la compatibilité entre les innombrables possibilités d'existence dans le meilleur des mondes possibles *sans consoler* Bayle pour qui l'épreuve de la souffrance en anéantit toutes les justifications.

[Les termes en italique correspondent aux mots clés de l'argumentation de l'auteur Il n'était pas attendu que les candidats restituent la totalité des aspects relevés.]

**b) Les trois critères d'évaluation du résumé** sont, en parts équivalentes,

- la capacité à restituer la démarche argumentative de l'auteur,
- l'exactitude de la reformulation,
- la clarté et la concision de la rédaction, l'aptitude à respecter la tonalité du texte.

## DISSERTATION

**a) Le sujet** de la dissertation était extrait du texte d'Olivier Abel : « Le mal n'est pas explicable, mais seulement racontable ». Vous direz si la lecture des œuvres au programme vous permet de confirmer ou d'infirmer ce point de vue.

**b) Les critères de correction** sont, en parts égales,

- la qualité de la rédaction,
- la cohérence et pertinence de la démarche,
- la connaissance du programme.

Le barème de la dissertation assure la moyenne à un étudiant qui

- a étudié le programme en entier même de façon un peu superficielle,
- a compris le sujet et a essayé de le traiter,
- écrit de façon intelligible et dans un français correct.

Sont valorisés de façon croissante

- les plans cohérents, les plans pertinents et enfin les plans originaux ;
- les références précises, puis pertinentes, puis originales ;
- une écriture claire, puis sans fautes, puis fluide.

Cette question était à traiter en combinant la dimension philosophique du thème et la dimension littéraire des œuvres. Cependant, les copies où il y avait peu ou pas de travail sur la notion littéraire de « racontable » n'ont pas été sanctionnées quand les œuvres étaient bien connues et bien exploitées. En revanche, les ignorances et les bêtises sur les œuvres ont été pénalisées.

## ANALYSE DES RESULTATS DU RESUME

Le texte était rédigé dans une langue parfois un peu absconse (ce dont le barème a tenu compte) mais il était très clairement structuré. Les étudiants qui, sans se laisser arrêter par le style, ont cherché à s'appuyer sur le plan, et ils sont nombreux à avoir adopté cette méthode, ont bien réussi le résumé. Les notes de 8 sur 8 ont été assez fréquentes.

Les trois moments de la première partie du texte et les deux pôles de la seconde ont été généralement perçus. L'articulation des deux parties autour de la notion de paradoxe a été moins clairement sentie. Pour donner la moyenne on attendait que soit restituée l'idée directrice du texte : les contradictions sont inhérentes à tout discours sur le Mal qu'il soit judiciaire, littéraire, théologique ou philosophique.

Les candidats qui ne se sont pas décidés à supprimer les répétitions de la première partie ont manqué de place pour restituer avec précision les éléments de la seconde. Ils ont cependant assez souvent trouvé des solutions astucieuses pour au moins évoquer les différentes positions présentées.

Notons qu'il vaut mieux écrire « Leibniz » que « certains philosophes », la deuxième formulation étant à la fois plus longue et moins précise. Les références ne sont pas, dans ce texte, des détails illustratifs mais des éléments de l'argumentation.

Les dépassements des marges tolérées ont été rares et par voie de conséquence le nombre de zéros est tombé de 19 (session 2010) à 3. Les candidats ont bien compris que la rédaction en nombre de mots limité est une contrainte qui teste une compétence particulière, celle de rédiger de façon concise et qu'elle permet de plus une comparaison équitable des résumés. ***En conséquence les résumés sont intégralement recomptés et les écarts au-delà des marges sanctionnés.***

Les annonces fausses ont été également plus rares. En effet un rapide calcul de rentabilité tenant compte du doublement de la pénalité dans ce cas, montre qu'il est moins coûteux d'afficher un dépassement que de tenter de le dissimuler

Rappelons que les pénalités sont d'un point tous les dix mots au-delà ou en deçà des marges tolérées ; un point est retiré pour défaut d'indication du nombre de mots.

Rédiger au fil de la plume sans tenir compte de la contrainte et annoncer un nombre de mots choisis au hasard dans les limites imparties peut se révéler très contreproductif : huit lignes (80 mots) de trop annoncées ou quatre lignes (40 mots) excédentaires dissimulées coûtent huit points ce qui annule la note du résumé. A quoi a servi, alors, le temps passé à le faire ?

## **ANALYSE DES RESULTATS DE LA DISSERTATION**

### **a) Prise en compte du sujet et démarche démonstrative**

Les résultats de la dissertation ont été globalement meilleurs que ceux de l'an dernier : visiblement, le thème a inspiré. Le sujet a été dans l'ensemble pris en compte dans sa spécificité. A la différence des autres années, très rares ont été les candidats qui ont récité un cours sur le Mal au lieu de traiter le sujet (Par exemple : définition du mal, historique des origines du mal, du péché originel à la psychanalyse). La plupart ont pris en compte les termes de la citation et ont su jouer avec plus ou moins de bonheur avec les combinaisons qu'ils offraient.

Le plan le plus souvent adopté a été (dans cet ordre ou l'inverse) :

- 1) Le Mal est difficile à expliquer
- 2) Et donc il est pris en charge par le récit.

Plan trop illustratif et qui ne prend pas la peine d'interroger la validité du sujet.

Ou encore :

- 1) Le Mal est racontable mais non explicable
- 2) explicable et impossible à exprimer, à raconter.

Plan plus intéressant car il remet en cause la citation.

Des copies plus abouties ont proposé une 3ème partie plus ou moins bien rattachée au reste du devoir sur par exemple :

- l'énergie du mal,  
Idée intéressante quand elle a été mise en relation avec le dynamisme de la narration ou de la création littéraire en général, cette énergie étant source inépuisable d'inspiration.
- L'impuissance de la justice devant un mal qui échappe au récit et à l'explication : justice divine, humaine ou absente selon les œuvres.

### **Exemple d'un plan très bien développé et justifié**

I- Le mal est à la fois évident et incompréhensible

- l'évidence du mal ;
- l'excès du mal choque la raison ;
- la violence du mal bouleverse l'ordre du monde.

II- Ce que l'homme peut connaître du mal :

- l'homme se perçoit comme responsable ;
- la conscience nous aide à discerner bien et mal ;
- la connaissance d'une partie de la "mécanique du mal" nous est accessible.

III- Comment et pourquoi le mal est-il raconté ?

- fascination et lutte contre l'ennui ;
- structure de la narration du mal dans chaque texte ;
- des peintures du mal.

## **b) Connaissance du programme**

Malgré la perspective de pouvoir obtenir des notes très élevées ou très basses (cf bilan de la notation) qui semble avoir encouragé les étudiants à travailler cette épreuve il reste quand même un nombre incompressible de candidats qui font visiblement l'impasse sur cette matière. A ces exceptions près, les œuvres semblent avoir été mieux maîtrisées que les autres années avec une prédilection pour *Macbeth* et *Les Ames fortes*. L'utilisation du texte de Rousseau n'a pas présenté de difficultés et a été le plus souvent pertinente.

Beaucoup de copies font preuve d'une certaine culture générale sur le thème : Arrendt et Eichmann (très fréquemment évoqués) mais aussi l'évocation des gargouilles ou des monstres en tous genres dans l'iconographie religieuse.

Certaines puisent dans les œuvres étudiées sur le thème de l'argent quelques références pertinentes. En revanche, la lecture des copies qui y recourent faute d'avoir étudié la question du Mal ou enchaînent des citations d'auteurs hors contexte (Camus, Lacan, etc.), et hors programme est pénible : on a vraiment l'impression de lire une vilaine compilation prise la veille sur internet, mal digérée et souvent utilisée à contresens. L'agacement que suscitent ces types de copies qui ne montrent, de plus, aucune réelle aptitude à l'analyse ni à la démonstration se traduit par des notes très basses.

Les correcteurs ne sont pas impressionnés par les candidats qui ont acheté une liste de citations sur internet, les ont apprises par cœur et cherchent à les recaser à tout prix voire se contentent de les enchaîner en guise de développement. Une remarque inédite témoignant d'une lecture personnelle fait beaucoup plus d'effet.

## **c) Méthode de la dissertation**

Certains candidats, de plus en plus rares, ignorent les principes de base d'une dissertation et se contentent l'aligner des remarques diverses sans cohérence démonstrative.

Un effort est fait en général sur les introductions et les conclusions. Mais beaucoup ne comprennent pas la nécessité dans l'introduction de préciser les concepts sur lesquels porte la dissertation. Cerner précisément la notion de "mal" aurait permis de ne pas mettre sur le même plan manger des caillettes et assassiner le roi ! Que recouvre « racontable » et « explicable » ? Quelles sont les spécificités du récit ? En quoi se distingue-t-il de l'explication ? Qui raconte ? À qui ? Pourquoi ? Dans quel contexte ? Avec quelle intention ? "Expliquer" ce n'est pas nécessairement "justifier". "Raconter" ce peut-être "expliquer", mais reste à cerner précisément la "part" d'explicable évoquée par le texte d'Olivier Abel...Le simple énoncé de ces questions montre toutes les pistes de réflexion qu'elles pouvaient ouvrir. On aurait pu alors aboutir à un plan satisfaisant tel que : Que voudrait dire "expliquer" le mal ? Raconter, n'est-ce pas expliquer ?

Peu de candidats ont pensé à exploiter ce qui suit la citation dans le texte, c'est à dire l'affirmation des limites du récit qui poussent à recourir à des paraboles ou des mythes.

Les conclusions se soucient le plus souvent d'apporter une réponse à la question posée par le sujet. Toutefois elles consistent souvent en un résumé formel des deux ou trois idées directrices du plan plus ou moins logiquement reliées, au lieu de se présenter comme l'aboutissement d'une démonstration.

## **d) Langue**

Le niveau de langue semble globalement s'améliorer. Les copies totalement incompréhensibles sont devenues exceptionnelles.

### **Vocabulaire**

On constate une certaine pauvreté du lexique disponible que cherchent à compenser maladroitement de nombreuses impropriétés et de fréquents barbarismes.

### **Style**

Les principaux défauts sont

- La redondance : « peut permettre », « peut donner la possibilité » ;
- La fausse élégance : « de par » « tel » (confondu d'ailleurs avec une conjonction), « se doit de », « se permet de », « n'hésite pas à », « n'a pas lieu d'être », « ce qu'il lui est arrivé », « ce qu'il s'est déroulé » ;
- La tendance à l'emphase (« problématique » ou « questionnement » pour « question »)
- La lourdeur : cascade de participes présents avec les problèmes de cohérence des sujets grammaticaux qui en découlent, reprise inutile des mêmes expressions d'une phrase à la suivante.

### **Grammaire**

- « Tel » ou « dû » sont considérés comme des conjonctions invariables ;
- L'emploi du subjonctif est souvent inapproprié ;
- On trouve trop de participes passés aberrants ;
- La distinction entre l'interrogation directe et indirecte n'est pas maîtrisée ce qui est particulièrement gênant dans les introductions (« on peut se demander comment est-il possible que..., on peut se demander comment est-ce que ...? »)

### **Orthographe**

L'orthographe est contrôlée également dans les autres épreuves (mathématiques, physique, langue particulièrement). En respecter les règles montre qu'on prend en compte le confort de lecture du destinataire. C'est aussi la garantie d'être bien lu.

Elle est moins défectueuse que les années précédentes mais la somme des négligences peine à descendre au-dessous d'une quinzaine de fautes. Les pénalités sont de 1 point par lot de 10 ou 15 fautes selon la longueur de la rédaction et peuvent aller jusqu'à quatre points ce qui devient heureusement exceptionnel. Relire la copie avant de la rendre est beaucoup plus rentable qu'ajouter une dernière phrase : il est très regrettable qu'un 17 se mue en 14 ou un 12 en 9 ; une pénalité de 3 points au coefficient 4 fait perdre beaucoup de places dans le classement, ce qui invalide une partie des efforts fournis au cours de la préparation.

Les correcteurs se demandent pourquoi on écrit « language » et non « guarage », « guamin » , « guamelle »... ; ils rappellent qu'une consonne muette au masculin devient sonore au féminin et que cette caractéristique permet de lever l'incertitude sur la terminaison des participes passés terminés par i ou u (mal subit, mal commit).

Le pluriel de mal a pris les formes les plus farfelues (meaux, mals). A l'inverse, un candidat a joué sur l'homophonie consciemment : « les mots pour dire les maux... ».

Le moins excusable est la mauvaise orthographe de Shakespear, de Mac Beth, ou du viquaire et de sa pauvre profession...

### **Présentation**

Une écriture à la limite du lisible : trop petite, gribouillée, très instable, influence négativement le correcteur comme l'utilisation d'abréviations.

Souligner les titres d'œuvres montre que l'on connaît les normes en vigueur.

### **BILAN**

Le programme assez accessible sur un thème qui a intéressé a permis aux candidats de cette session de réaliser de bonnes performances. Le niveau, tant des connaissances que des méthodes et de la présentation des copies, a progressé.

Sur 2437 copies la moyenne est de 9,7 avec un écart type de 3,54. 180 copies environ ont été notées de 0 à 5 (3 zéros); 340 copies environ de 15 à 19 (6 copies à 19)

### **CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS**

**Se convaincre que la préparation de cette épreuve permet de cultiver les qualités indispensables à un ingénieur**

- Clarté et efficacité de l'expression.
- Souci de qualité :
- Rigueur dans l'emploi du vocabulaire et l'analyse des concepts.
- Culture générale et ouverture d'esprit.
- Réflexion personnelle.